

## Compte rendu session CRCT 2024

Les sections du CNU reçoivent chaque année un contingent de semestres à attribuer égal à 40% du nombre de semestres attribués par les établissements l'année universitaire précédente (via une consolidation pour toutes les sections puis une redistribution au prorata des effectifs des sections).

Pour la campagne 2024, la section 27 a disposé de 23 semestres. La section 27 ne fait pas de différence entre les candidatures MCF et PR et les étudie conjointement.

65 candidatures ont été déposées (46 MCF et 19 PR) pour un total de 102 semestres demandés (69 semestres demandés en MCF, 33 semestres demandés en PR). La section 27 a établi :

- une liste principale de 23 semestres pour 23 candidatures, soit 1 semestre par candidature retenue,
- une liste complémentaire de 10 semestres comprenant 10 candidatures.

Proportions par genres dans les candidatures :

<b>Candidatures</b>	<b>PR</b>	19	29,23 %	<b>F</b>	2	10,53 %	<b>H</b>	17	89,47 %
	<b>MCF</b>	46	70,77 %	<b>F</b>	14	30,43 %	<b>H</b>	32	69,57 %
<b>Total</b>		65			16	24,62 %		49	75,38 %

Fonctionnement en séance :

- Les rapporteurs sont organisés en triplettes de membres du CNU27 (3 membres).
- Ces triplettes sont constituées préalablement à la session par le bureau. Les candidatures de PR sont étudiées par une triplette composée uniquement de PR, les candidatures MCF sont étudiées par des triplettes composées de PR et de MCF.
- Une triplette a la vue d'ensemble des dossiers d'un même établissement, chaque dossier étant examiné par un couple de rapporteurs au sein d'une triplette.  
Après une étude individuelle des dossiers, les membres des triplettes se coordonnent, en amont de la session, pour comparer leurs analyses et aboutir à un premier « classement » des dossiers, Cette synchronisation est importante pour avoir une première « hiérarchisation » des dossiers.
- Chaque membre du CNU, avait la charge d'étudier les dossiers affectés à l'aide d'une trame mettant en évidence, au-delà des informations factuelles relatives aux candidats 4 facettes des dossiers : Qualité du rapport, Nature du projet, Crédibilité du projet, Intérêt pour la section CNU 27.

Suite au classement de l'ensemble des dossiers et au vote formel sur les listes associées, les statistiques suivantes ont été établies :

<b>Liste principale</b>	<b>PR</b>	8	34,78 %	<b>F</b>	1	12,50 %	<b>H</b>	7	87,50 %
	<b>MCF</b>	15	65,22 %	<b>F</b>	6	40,00 %	<b>H</b>	9	60,00 %
<b>Total</b>		23	35,38 %		7	30,43 %		16	69,57 %
<b>Liste complémentaire</b>	<b>PR</b>	2	14,29 %	<b>F</b>	0	0,00 %	<b>H</b>	2	100,00 %
	<b>MCF</b>	12	85,71 %	<b>F</b>	5	41,67 %	<b>H</b>	7	58,33 %
<b>Total</b>		14	21,54 %		5	35,71 %		9	64,29 %
<b>Non retenues</b>	<b>PR</b>	9	32,14 %	<b>F</b>	1	11,11 %	<b>H</b>	8	88,89 %
	<b>MCF</b>	19	67,86 %	<b>F</b>	3	15,79 %	<b>H</b>	16	84,21 %
<b>Total</b>		28	43,08 %		4	14,29 %		24	85,71 %